



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 06 février 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 01

Objet : Nomination du Secrétaire de séance

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	30 janvier 2025	Présents Mesdames, Messieurs
Observation :		GBCA (770 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Bonnans-Weber, Constantakatos, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot, Trapp RBFC (210 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud, Ternant CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Rouse CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet – Supplément : Salort
Nombre de voix	1140	Procurations
-Nombre de voix pour	1140	De M Picard (GBCA) à M Guyod (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST)
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L 2121-15 du CGCT).

Cette nomination doit, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21, se faire en principe au scrutin secret (sauf si le conseil décide à l'unanimité, le contraire) par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Stéphane GUYOD comme secrétaire de séance.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD